

COMITE DE FORMATION DES DIRIGEANTS ET DES OFFICIELS

COMMISSAIRE DE PISTE

DOSSIER CANDIDAT

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Vous avez souhaité vous investir dans le Sport Motocycliste à travers une formation de commissaire de piste, nous vous en remercions.

Vous trouverez ci après un document de préparation, lisez le attentivement, il vous sera utile lors de votre formation.

Vous pourrez constater qu'il fait référence aux spécialités Motocross et Vitesse. En effet un commissaire de piste doit être apte à intervenir dans ces deux disciplines, par la suite peut être vous consacrerez vous à une seule de ces spécialités, mais dans l'immédiat vous devez connaître l'une et l'autre.

BONNE FORMATION

PARTENAIRE
OFFICIEL



Sur une épreuve, plusieurs officiels sont présents pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci :

LES COMMISSAIRES SPORTIFS

Ils sont trois :

- Ils forment le jury de l'épreuve
- Ils veillent à l'application des règlements
- Ils jugent les éventuelles réclamations.

L'ARBITRE

Dans certaines disciplines, il peut remplacer le jury des commissaires sportifs tout en conservant le même rôle.

LE DIRECTEUR DE COURSE

- Il est responsable de l'épreuve
- Il est aidé dans sa tâche par les commissaires de piste, les commissaires techniques, les chronométreurs sur lesquels il a autorité
- Il donne les départs
- Il signale les fins des courses avec le drapeau à damiers
- Il est le seul à pouvoir faire présenter à un concurrent le drapeau noir accompagné du n° de la moto
- Il est le seul à pouvoir faire présenter à un concurrent le drapeau noir à disque orange à un pilote suivi du n°.
- Il est le seul à décider l'arrêt prématuré de la course ou de la séance d'essais pour des raisons de sécurité à l'aide du drapeau rouge.
- Il doit faire appliquer les décisions du jury.

LES COMMISSAIRES TECHNIQUES

Ils sont chargés de vérifier les machines et l'équipement des pilotes

LES CHRONOMETREURS

Ils sont chargés d'établir le classement de l'épreuve

LES COMMISSAIRES DE PISTE

Ils assurent la sécurité des pilotes, veillent à ce que ceux-ci respectent le règlement assurent la protection des blessés.

Le commissaire de piste est un officiel **INDISPENSABLE** au bon déroulement d'une compétition motocyclisme. Il doit être titulaire d'une licence OFF (Officiel). Cette licence le couvre en cas d'accident. Il est placé sous les ordres du directeur de course.

Le commissaire de piste n'est pas habilité à recevoir une réclamation. Seul le directeur de course est habilité à la recevoir.

CONSIGNES GENERALES

Pour officier sur une épreuve le commissaire de piste doit entrer en contact suffisamment tôt avant l'épreuve soit avec l'organisateur soit avec le responsable des commissaires, pour s'inscrire et connaître l'heure du rendez-vous.

Le jour « J » vous vous présentez au lieu et heure indiquée sur la convocation de manière à entendre les consignes du directeur de course sur les spécificités du circuit ou du poste que vous aurez à gérer pendant toute la durée du meeting.

Si vous vous engagez sur une épreuve et que pour une raison ou une autre vous ne pouvez pas vous rendre au rendez-vous fixé par l'organisateur, prévenez le plus tôt possible celui-ci ou le responsable des commissaires de façon à palier à votre absence.

Le commissaire de piste doit penser à se munir de vêtement de pluie, de chaussures étanches, d'une combinaison de couleur neutre en coton, de gants de cuir, pour qu'il puisse assurer sa mission dans les meilleures conditions par tous, les temps.

Arrivé au poste que le responsable des commissaires vous aura attribué, présentez-vous à vos collègues ainsi qu'au chef de poste, n'hésitez pas à lui dire que vous êtes nouveau, il vous placera avec des commissaires confirmés.

Le commissaire de piste arrivé à son poste doit contrôler sa portion de circuit qu'il doit surveiller en amont et en aval et éventuellement enlever de la piste tous les éléments qui pourraient gêner ou provoquer un accident et aviser le directeur de course de l'état de son poste.

Il doit contrôler le matériel mis à sa disposition :

- Extincteurs (lire attentivement le mode d'emploi)
- Les balais
- L'absorbant pour saupoudrer les taches d'huile
- Le matériel pour sortir les motos des bacs (sangles, broches, glisse roues)
- Les drapeaux

VITESSE

LES DRAPEAUX : Ils seront toujours présentés agités

Le seul moyen de communiquer avec les pilotes est la présentation des drapeaux.

Ces drapeaux sont de différentes couleurs.

Chaque drapeau a une signification bien précise (*voir le dépliant*), certains sont à votre disposition à utiliser selon les événements qui se déroulent à votre poste, vous êtes seul juge pour les utiliser à bon escient.

Les autres : le **ROUGE**, le **NOIR**, le **NOIR DISQUE ORANGE**, **BLANC CROIX St ANDRE ROUGE** et le panneau **SC** sont à utiliser uniquement sur ordre du directeur de course. Vous devez connaître parfaitement la signalisation.

PENDANT LA COMPETITION

Avant le départ de la première course ou de la première séance d'essais le directeur de course fait le tour du circuit dans la voiture de direction de course avec le drapeau national, cela se dit : **Fermer la piste**.

Au passage de la voiture les signaleurs de chaque poste doivent présenter le drapeau jaune agité.

A la fin des courses ou des séances d'essais, il ouvre la piste en passant avec le drapeau à damiers, cela se dit : **Ouvrir la piste**. Vous ne devez quitter votre poste tant que la voiture n'est pas passée ou, que la direction de course l'annonce par radio.

Au tour de formation, au tour de chauffe ou premier tour des essais, le signaleur doit agiter le drapeau vert.

Le commissaire doit interdire toute aide extérieur à un concurrent en difficulté (panne mécanique ou autre).

Si un pilote chute ou sort de la piste, il doit la reprendre là où il l'a quitté. Un concurrent en panne a le droit de pousser sa moto uniquement dans le sens de la course. Le commissaire doit établir un rapport sur toutes les infractions commises par les pilotes, ce rapport sera transmis au jury de l'épreuve.

En aucun cas vous ne devez accepter une réclamation vous la refusez et dites à la personne de la remettre au directeur de course.

En cas d'accident le commissaire doit :

Si vous êtes signaleur :

- En cas de chute, si la machine **ou** le pilote sont restés sur la piste vous devez présenter **deux** drapeaux jaunes agités, **sans bouger de votre poste**.
- En cas de chute, si la machine est tombée sur la piste, même si elle a continué sa course dans le bac à graviers, présentation du drapeau jaune à bandes rouges simultanément avec le drapeau jaune, il sera retiré dès que le Chef de Poste aura vérifié qu'il n'y a pas de changement d'adhérence dû à la chute.

Dans les 2 cas, les signaleurs des deux postes avant l'accident présenteront également le drapeau jaune agité.

Si vous êtes d'intervention piste vous devez :

- Protéger le blessé avec une protection type C (bottes de paille)
- Prévenir la direction de course en indiquant dans cet ordre précis :
 1. Le nom ou le n° de votre poste,
 2. L'emplacement du pilote et de la moto,
 3. L'état du pilote,
 4. L'état de la piste,
 5. Le n° de la moto

Le tout bien distinctement et sans panique. (Attendre 2 ou 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton de radio avant de parler).

Par une présence constante à son poste et par une bonne utilisation des drapeaux, le commissaire donne au pilote le sentiment que sa sécurité est assurée, il ne doit pas s'asseoir sur les bottes de paille, cela pourrait être dangereux pour lui et donner une mauvaise image. Il doit s'exposer le moins longtemps possible sur la piste en intervention et surtout bien être protégé en amont par les drapeaux jaune. Le commissaire de piste doit rester courtois même si on vous insulte ou on vous menace, aussitôt prévenez la direction de course.

Les drapeaux que le commissaire a à **sa disposition** en vitesse.

- Drapeau **NOIR**
- Drapeau **ROUGE**
- Drapeau **JAUNE**
- Drapeau **BLANC**
- Drapeau **JAUNE A BANDES ROUGES**
- Drapeau **NOIR AVEC UN DISQUE ORANGE**
- Drapeau **BLEU**
- Drapeau **VERT**
- Panneau **SC**
- Drapeau **BLANC AVEC UNE CROIX DE St ANDRE ROUGE**

Les drapeaux que vous ne présentez **que sur ordre du directeur de course**

- Drapeau **ROUGE**
- Drapeau **NOIR DISQUE ORANGE**
- Panneau **SC**
- Drapeau **BLANC AVEC UNE CROIX DE St ANDRE ROUGE**
- Drapeau **NOIR**

MOTOCROSS

Les drapeaux que les commissaires ont à leur disposition :

Drapeau VERT

Drapeau JAUNE

Drapeau BLEU

Drapeau BLANC AVEC UNE CROIX DE ST ANDRE ROUGE

En course ou en séance d'essais si un pilote chute à votre poste, il est blessé, vous ne bougez pas, vous appelez les secours avec **le drapeau blanc avec la croix de st André rouge agité**, vous le protégez en présentant le drapeau jaune agité et quand les secours sont à votre poste, vous présentez le drapeau blanc avec la croix de St André rouge **fixe**. Quand le pilote de tête rattrape un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu fixe. Quand le pilote de tête cherche à doubler un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu **agité**.

Au poste **après lequel s'est produit un accident ou incident**, le signaleur présentera le **drapeau vert** si la piste est libre de tout danger afin que les pilotes puissent se dépasser.

ENDURO

Les Commissaires de Piste officient principalement sur les spéciales. Généralement, seul le drapeau jaune est utilisé pour signaler un incident ou un accident.

Ils seront sous les ordres du Directeur de Course adjoint, responsable de cette spéciale. Ils veillent principalement au respect des règlements et remontent les infractions commises par les pilotes à la direction de course (*par exemple un pilote qui a coupé volontairement ou qui n'est pas rentré à l'endroit par lequel il est sorti du parcours*).

En dehors des spéciales, un Commissaire de Piste pourra être désigné pour aider à surveiller un ravitaillement lors d'un Contrôle Horaire (CH) ou lors d'un Contrôle de Passage (CP).

Ils devront suivre les consignes du Directeur de Course principal.

ENDURANCE TOUT TERRAIN

La signification des drapeaux en Endurance TT et leur utilisation sont identiques au Motocross.